Le Juge et l'assassin de Bertrand Tavernier (avec Philippe Noiret, Michel Galabru, Isabelle Huppert, Jean-Claude Brialy, Renée Faure, Cécile Vassort, Jean-Roger Caussimon, Jean Bretonnière, François Dyrek, Monique Chaumette, Yves Robert…) 1976



Genre : le « cheminot » du crime

Scénar : en 1893, intimement persuadé qu'une seule personne en est responsable, le juge *Rousseau* lance une recherche auprès de tous ses collègues concernant une série de meurtres horribles de jeunes gens incluant mutilations et viol. De son côté, l'ex-militaire *Bouvier* erre dans la montagne, des cantiques tordus et des idées suicidaires plein la tête. Il cours aussi après une femme qui ne veut pas de lui, pour la peine il descend cette « promise » et tente de se suicider. S'étant raté, il finit chez les dingues où il refuse d'être opéré et garde les deux balles qu'il s'est logées dans la tronche. Il se trouve aussi une nouvelle passion : l'anarchie. De nouveau sur les routes de France, l'infatigable fatigant *Bouvier* attaque la fille de trop, se fait courser et enfin arrêter. Le juge le rencontre, attend des aveux et tente de l'amadouer sous couvert de l'écriture d'un livre mais le « cheminot » est malin et commence à faire du chantage, il veut se voir dans les journaux : « l'anarchiste de Dieu » veut délivrer son message…

Bertrand Tavernier n'en finit plus de réaliser des films merveilleux en cette fin des années 1970 [1] ! Tourné dans les paysages superbes d'Ardèche, *Le Juge et l'assassin* oppose deux acteurs absolument exceptionnels : **Philippe Noiret** dans un rôle souvent ambigu et **Michel Galabru**, génial en proto-tueur en série illuminé, celui-ci jouant de plus quelque part un double rôle puisqu'en plus des scènes filmées, sa voix - à travers ses (belles) lettres à *Louise* - occupe une autre grande partie du film. Le jeu du chat et de la souris entre ces deux monstres sacrés laisse deviner la situation hyper tendue de l'époque où pullulent, merci aux chrétiens fanatiques encore d'une influence folle à l'époque, affiches anti-juives, sermons anti-communards, autodafés visant **Zola**, **Mirbeau**… Même notre tueur s'écrit : « Moi, je me fous de votre société, je relève de Dieu ! »

Ornée d'une bande originale inquiétante malgré une certaine espièglerie signée par le stakhanoviste **Philippe Sarde**, *Le Juge et l'assassin* voit aussi défiler du (parfois futur) beau monde : la très belle **Isabelle Huppert**, **Jean-Claude Brialy**, **Jean-Roger Caussimon** (ah cette voix, ces chansons !), **Yves Robert**, **Michel Fortin**, **Gérard Jugnot**… Il livre aussi, si l'on excepte les récents films d'action de **Jean-Paul Belmondo** singeant l'*Inspecteur Harry* (*Peur sur la ville* en 1975, *L'Alpagueur* en 1976…), une des premières vraies chasses au tueur en série pour la France après *Landru* (1963), qui se présentait bien plus sous les atours d'une comédie certes acide, et *Le Boucher* (1970), tous deux de **Claude Chabrol** ou encore *Le Vampire de Düsseldorf* de **Robert Hossein** (1965). Mentionnons tant qu'à y être *Une journée bien remplie ou Neuf meurtres insolites dans une même journée par un seul homme dont ce n'est pas le métier* de **Jean-Louis Trintignant** : que des bons films ! Soyez curieux !

[1] voir L'Horloger de Saint-Paul de Bertrand Tavernier (avec Philippe Noiret, Jean Rochefort…) 1974 et Que la fête commence… de Bertrand Tavernier (avec Philippe Noiret, Jean Rochefort, Jean-Pierre Marielle…) 1975.

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.